

**RAPPORT d’Activité**:

**Les points clés de l’exercice 2016 :**

Quatre **nouveaux membres**.

La poursuite des **rencontres avec l’AMF**  en septembre 2016 Monsieur Xavier Parain SGA

La poursuite des **discussions avec l’AFG** et nos démarches pour nous rapprocher de l’AFG en devenant membre correspondant ou en ayant une société TPM qui représente l’Association…

Notre demi-journée de **formation** sur l’évolution de l’environnement règlementaire de la gestion et de la distribution de septembre 2016, avec ARABELLE CONTE de l’AFG

L’extension du nombre de contractant à notre **RCP spécial TPM** avec COVEA MMA,

**La vie de l’Association :**

L’arrivée au cours de l’année 2016 de quatre nouveaux membres :

Franck Hamoniau HAMBERG CAPITAL par vote par mail au 28 01 2016

Manuel Prenant REEDS capital par vote par mail du 7 09 2016

Frédéric Stouls STATÈRE CONSEIL  par vote par mail du 15 10 2016

Servane Fortin EURL Fortin’Vest par vote par mail du 15 12 2016

Nous sommes donc 16+1 membres en ce début 2017.

Nous avons tenue régulièrement nos réunions : 4 dans l’exercice 2016. Elles constituent le ciment de notre association à travers les échanges nourris qui s’y produisent…

**La RCP TPM : nouveau contrat plus avantageux depuis 2015 en terme de coûts et de garanties avec COVEA RISKS MMA**

Le nombre de membres ayant souscrit cette RCP s’est accru sensiblement en cette fin 2016, puisque c’est près de 11 membres couverts par ce contrat MMA COVEA, et 2 membres couverts par des contrats TPM autres.

**Perspectives et dossiers 2017 :**

Au-delà de la volatilité des marchés et des performances des gestions très variables durant l’exercice 2016, de la concurrence des ETF, de l’émergence des plateformes ou de nouveaux intermédiaires,

quelques thèmes principaux vont rester au cœur de nos discussions et réflexions en 2017 :

des **nouveaux membres pour l’AFTPM** : Il reste important de se mobiliser sur le sujet de la croissance et du renforcement de la reconnaissance de notre association !

La poursuite des **discussions avec l’AFG…et toute sa complexité…**

**RCP TPM 2018** qui doit se généraliser à tous les membres de notre Association.

La surveillance de l’**évolution juridique et fiscale de notre cadre d’activité de TPM** :

en France : la veille juridique, la veille fiscale en particulier avec MIFID II et la suppression des rétrocessions au regard de la TVA…

avec du lobbying pour l’évolution du statut de TPM…

pour l’Europe, les conséquences de l’émergence du nouveau statut de distributeur…

**La défense et la promotion de la marque TPM** reste aussi un devoir que nous devons soutenir par notre attention constante…